

2 décembre 2008

Postulat du groupe PopVertsSol

08.210
ad 08.049

Une promotion économique au service d'une politique sociale plus équilibrée

Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier:

- comment supprimer les allègements fiscaux qui sont la cause du faible potentiel des ressources pour l'Etat en provenance des personnes morales (8% en 2003-2004 contre 14% en moyenne suisse) et comment les remplacer par d'autres mesures favorables à une promotion économique mieux équilibrée, propre à permettre à l'Etat d'assumer son rôle social, au service de toute la population du canton;
- comment favoriser une économie de proximité, ancrée dans le tissu social cantonal, basée sur les compétences et le savoir-faire développés dans notre région;
- comment conditionner le soutien du canton à des investissements et à la création d'entreprises par une série de règles contraignantes, telles la signature d'une convention collective avec les syndicats, la mise à disposition de places d'apprentissages et de stages et une production organisée dans le respect de la santé et de l'environnement.

Signataires: M. Ebel, P. Helle, J.-D. Blant, L. Debrot, V. Pantillon, C. Stähli-Wolf, P. Herrmann, P.-A. Thiébaud, A. Bringolf, D. Angst, L. Boegli, Patrick Erard, J.-P. Veya, D. de la Reussille et C. Leimgruber.